

Province de Québec



**Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges**

4, rue St-Jean-Baptiste  
Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0  
M.R.C. des Basques

**Aux contribuables intéressés de la susdite municipalité**

## ***Avis public***

**Règlement numéro 478**

**Le Règlement n° 478 décrétant une dépense de 1 451 642 \$ et un emprunt de 1 451 642 \$ pour des travaux majeurs de décohesionnement, d'asphaltage et de reprofilage de la petite route St-Mathieu, rue Notre-Dame Ouest, rue Notre-Dame Est, les ponceaux de la route du Sault ainsi que du scellement de fissures et de rapiéçage dans le secteur du chemin de la Grève-Fatima attribués à Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement a été adopté lors de la séance ordinaire du 14 mars 2022 et a été approuvé le 9 mai 2022 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.**

Prendre note que ledit règlement est disponible sur les heures d'ouverture de bureau municipal situé au 4, rue St-Jean-Baptiste Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Notre-Dame-des-Neiges, le 9 mai 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Danielle Ouellet', is positioned above the typed name.

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Référence : Règlement n° 478 décrétant une dépense de 1 451 642 \$ et un emprunt de 1 451 642\$ pour des travaux majeurs de décohesionnement, d'asphaltage et de reprofilage de la petite route St-Mathieu, rue Notre-Dame Ouest, rue Notre-Dame Est, les ponceaux de la route du Sault ainsi que du scellement de fissures et de rapiéçage dans le secteur du chemin de la Grève-Fatima attribués à Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement**

Je soussignée, Danielle Ouellet, résidante à Notre-Dame-des-Neiges, adjointe au directeur général et greffière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le 9 mai 2022 l'avis ci-annexé en affichant une copie certifiée à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale de bureau municipal;
- Sur le site Internet de la municipalité – section avis publics.

Entre 13h00 et 18h00, en foi de quoi, ce certificat est donné

A second handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Danielle Ouellet', is positioned above the date.

Le 9 mai 2022.